

Le changement c'est pas maintenant !

Au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, le 3 octobre 2012, la **CFDT** a voté contre le décret de revalorisation des carrières de ces professionnels et leur entrée dans le NES.

Prenant nos responsabilités, car nous ne pouvons bloquer plus longtemps des textes qui représentent des augmentations pour bon nombre d'agents, nous avons refusé le boycott de la réunion et le blocage de l'étude des textes. Nous avons ainsi entraîné les autres organisations syndicales sur notre position à siéger et **permis aux agents de pouvoir bénéficier des quelques améliorations attendues depuis 2 ans, dont certaines pour les départs en retraite.**

Passage en Catégorie A : l'engagement ferme du Gouvernement...

Le Directeur de la DGCL a redit l'engagement de Madame la Ministre de la Fonction Publique et son engagement « personnel » (pris le 5 septembre devant le CSFPT) à revoir très rapidement, dans le cadre de l'agenda social de l'automne cette demande de passage en Catégorie A pour les Assistants sociaux éducatifs. Engagement à apporter des réponses dans le cadre de la négociation « agenda social » sur les grilles de rémunération et la reconnaissance des qualifications.

Le rendez-vous est pris. La CFDT Interco saura porter et défendre cette revendication en sollicitant, au besoin, les équipes syndicales sur le terrain.

Après les mobilisations de 2011 et les longues négociations sur la filière Médico-sociale, **nous avons obtenu des avancées :**

- **Le passage des TISF en Catégorie B** avec un pyramidage en 2 grades ; une amélioration des points d'indice au début de la carrière et l'accès au déroulement de carrière des Moniteurs éducateurs ;
- **Le repyramidage de la carrière des Moniteurs – éducateurs en 2 grades** avec une amélioration indiciaire en début de carrière et 50 points d'indice majoré en fin de carrière ;
- **Un allongement des carrières moins important que prévu initialement (5 ans et 9 mois au lieu de 10)**, mais restant plus important que pour toutes les autres filières ;
- **Un 2^{ème} grade pour les Conseillers sociaux éducatifs** (avec un indice terminal identique à celui du 1^{er} grade d'Attaché = plus 100 pts IM) ; un recrutement à l'externe et l'accès à la Direction d'EHPAD.

Travailleurs sociaux AS-EJE-ES-CESF avec la CFDT pour un changement demain !

**Poursuivons ensemble le juste combat
de la reconnaissance de nos diplômes en Cat A**



Je souhaite : rencontrer un militant CFDT adhérer à la CFDT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

N° de tél : _____

Bulletin-contact à remplir et à remettre à un délégué syndical ou à transmettre à :

Fédération Interco cfdt - 47/49 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris cedex 19 - social@interco.cfdt.fr - www.interco.cfdt.fr

